

- CONSEIL DE SÉCURITÉ

7885E SÉANCE – MATIN

Moyen-Orient: la solution des deux États est le « seul moyen » de réaliser les aspirations des Israéliens et Palestiniens, selon le Coordonnateur spécial de l'ONU

Le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Nickolay Mladenov, a, ce matin, réaffirmé devant le Conseil de sécurité, que la solution des deux États demeurerait « le seul moyen de réaliser les aspirations nationales légitimes des peuples israélien et palestinien ».

Pour préserver cette solution, M. Mladenov, qui dressait devant le Conseil le bilan mensuel du Secrétariat de la situation dans la région, a ainsi appelé Israël à « mettre un coup d'arrêt à l'expansion et à la construction des colonies de peuplement, et les dirigeants palestiniens à démontrer leur engagement à mettre fin à la violence et à l'incitation à la violence ».

Le Coordonnateur spécial a estimé que les deux parties devaient œuvrer ensemble à l'avènement de la paix, « sous peine de voir le conflit sombrer dans les abysses de l'extrémisme et du radicalisme ».

« Certains peuvent s'imaginer que le conflit israélo-palestinien peut être "géré" indéfiniment et que l'absence de stratégie claire pour promouvoir la paix est une stratégie en soi », a déclaré M. Mladenov.

Mais, a-t-il dit, le rapport du Quatuor pour le Moyen-Orient et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité ont clairement identifié les mesures à prendre pour parvenir à une paix durable et juste et réaliser la solution des deux États, solution en faveur de laquelle la Bolivie et l'Uruguay ont vigoureusement plaidé aujourd'hui.

Malheureusement, a constaté le Coordonnateur spécial, les actions unilatérales prises ces derniers jours ont remis les parties sur la « trajectoire d'une collision à très haut risque ».

Ainsi, le 6 février, le Parlement israélien a adopté la loi dite de « régularisation » qui permet l'utilisation, sans le consentement de leurs propriétaires, de terres palestiniennes en Cisjordanie occupée pour construire des colonies de peuplement. Une loi, a affirmé M. Mladenov, qui a le « potentiel » de légaliser « rétroactivement », en vertu de la loi israélienne, des milliers d'unités

de peuplement déjà construites sur des terres palestiniennes, ainsi que des dizaines d'avant-postes illégaux.

L'adoption de ce texte, dénoncée par l'Uruguay et la Bolivie, marque un glissement de la position israélienne au sujet du statut juridique de la Cisjordanie et de l'application des lois israéliennes dans ce territoire occupé. « Elle contrevient aussi au droit international et, selon le Procureur général d'Israël, est inconstitutionnelle. La Cour suprême doit d'ailleurs bientôt se prononcer sur sa constitutionnalité », a souligné M. Mladenov.

À la suite des annonces du Gouvernement israélien, le mois écoulé a été marqué par une expansion significative des activités de peuplement. En l'espace de trois semaines, Tel-Aviv a « promu » environ 4 000 logements dans la zone C en Cisjordanie, un chiffre préoccupant comparé à celui de l'an passé.

En outre, la démolition des logements et propriétés palestiniens s'est poursuivie, 57 immeubles ayant été détruits le mois dernier, provoquant le déplacement de 108 personnes. Plus de 1 000 démolitions ont eu lieu en 2016, le double du nombre enregistré en 2015, et le record annuel jusqu'à présent de cette « pratique dévastatrice », a déploré le Coordonnateur spécial.

M. Mladenov a, par ailleurs, attiré l'attention du Conseil de sécurité sur un incident au Sinaï, où Daech et ses affidés ont tiré, la semaine dernière, plusieurs roquettes en direction de la ville israélienne côtière d'Eilat, sans faire de victimes ni de blessés. Le haut fonctionnaire y a vu un « rappel glaçant » de la nécessité pour les États de s'unir dans la lutte contre la terreur.

En effet, le conflit israélo-palestinien n'est pas perméable aux menaces qui pèsent sur le reste du Moyen-Orient, accablé par l'extrémisme, les bains de sang et les déplacements de populations. « Bien que les dirigeants des deux côtés soient d'accord pour poursuivre leur coopération sur le plan sécuritaire », la montée de la colère et des points de vue radicaux relègue les voix modérées au second plan, selon le Coordonnateur spécial, une tendance dont s'est également inquiété le représentant de l'Uruguay.

Au cours du mois écoulé, des attaques ont encore été perpétrées par des « loups solitaires » contre des civils israéliens, même si elles sont moins nombreuses qu'en 2016, a précisé M. Mladenov.

Ainsi, le 9 février, sur le marché de Petah Tikva, un Palestinien de Naplouse, âgé de 18 ans, a ouvert le feu et poignardé six Israéliens, qui ont tous été blessés. Parallèlement, en Cisjordanie, trois Palestiniens ont été tués par les Forces de sécurité israéliennes, dont deux ont perdu la vie alors qu'ils s'en prenaient à des soldats.

À Gaza, la situation n'est pas « tenable » et une autre escalade est probable, sauf à répondre plus systématiquement aux besoins pressants de la population, s'est alarmé M. Mladenov. Alors que le Hamas vient d'élire une nouvelle direction, celui-ci doit empêcher Gaza de sombrer dans un autre conflit, que les attaques de roquettes, la construction de tunnels et les trafics de toute sorte pourraient précipiter, a-t-il prévenu.

De fait, après plus de trois mois de calme relatif, le tir, le 5 février, d'une roquette de Gaza vers Israël –sans faire de blessés–, rappelle le risque d'une déstabilisation supplémentaire dans un environnement déjà explosif.

En outre, Gaza continue de faire face à des défis humanitaires et de développement colossaux, liés en grande partie au bouclage du territoire et aux rivalités politiques internes.

M. Mladenov en a voulu pour preuve les problèmes d'électricité qui, en décembre dernier, n'était disponible que deux heures par jour pour tous les habitants. Des dizaines de milliers de personnes sont alors descendues dans la rue, et plusieurs d'entre elles, notamment des journalistes, arrêtées. La crise a été momentanément résolue grâce à la générosité du Qatar, qui a versé 12 millions de dollars.

De son côté, l'ONU s'emploie, aux côtés de l'Autorité palestinienne et des principaux donateurs, à l'élaboration d'une feuille de route pour résoudre de manière durable les problèmes d'électricité.

Abordant la situation au Liban, le Coordonnateur spécial s'est félicité de la réactivation des institutions étatiques, le Président et le Premier Ministre se disant tous deux confiants qu'une loi électorale serait finalisée prochainement avec pour objectif de tenir des élections en temps opportun.

Le 11 février, a-t-il toutefois noté, le Chef de l'État libanais, M. Michel Aoun, a jugé nécessaire de « maintenir les armes du Hezbollah ». Le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban discute actuellement avec les autorités nationales au sujet des engagements qui sont les leurs en vertu des résolutions 1559 (2004) et 1701 (2006) du Conseil de sécurité, deux textes qui appellent clairement à la « dissolution » et au « désarmement » de tous les groupes armés non étatiques, a indiqué M. Mladenov.

Par ailleurs, le calme relatif observé dans la zone de déploiement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et le long de la Ligne bleue le mois dernier a été émaillé de quelques violations par voie terrestre ou aérienne, suscitant l'intervention des Casque bleus le 19 janvier pour atténuer les tensions, a précisé le haut fonctionnaire.

Enfin, au Golan syrien, où est déployée la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), le cessez-le-feu entre Israël et la Syrie tient toujours, quoique dans un environnement sécuritaire fragile dans le « secteur Bravo ».

Le 8 février, a expliqué M. Mladenov, les Forces de défense israéliennes ont effectué une frappe aérienne sur le versant syrien du Golan, en représailles de tirs, notamment d'un obus ayant atterri dans le Golan occupé par Israël. « Les retombées du conflit syrien continuent d'accroître le risque d'une escalade des tensions entre les deux parties », s'est inquiété M. Mladenov.

À l'intention des organes d'information • Document non officiel.

<https://www.un.org/press/fr/2017/cs12720.doc.htm>